CONSIGNES A RESPECTER LORS DE VOTRE VENUE

Nous sommes actuellement dans un **contexte d'épidémie**
qui nous oblige à autoriser
un seul accompagnant dans les services de consultations.

Les mineurs accompagnants ne sont pas autorisés.

Afin de protéger les professionnels, les patients et de faciliter leur travail,
seul un proche ne présentant ni fièvre, ni toux pourra accompagner le patient :

Si je vais bien, j'accompagne mon proche.

Si je présente de la fièvre ou de la toux, je passe le relais à un autre accompagnant.

Quels que soient mes symptômes ou un début de symptôme, je passe le relais !

PROTEGEONS-LES ! PROTEGEONS-NOUS !

En vous remerciant de votre compréhension

La direction